L'ABEILLE

PAR BULLITT, [illegible] & CO.
NO. 59, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

[illegible] payables d'avance [illegible] pour [illegible] payables d'[illegible] voudrait [illegible] Nouvelle-Orléans. Aucun [illegible] que les comptes ar[illegible] qui voudront cesser [illegible] avis par écrit, une se[illegible] leur abonnement ne sera être [illegible].

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, [illegible] insertion, et cinquante cents pour chaque [illegible]. Tout changement considérable d'annonce [illegible] comme une nouvelle [illegible] carré de DIX lignes ou moins.

[illegible] pour l'année aux annonces—Les artisans [illegible] magasins de détail, $65; les Banques, [illegible] d'Assurances et autres institutions publiques, $8 [illegible] pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, [illegible] commission, $40. Cet abonnement se paiera d'avance.

Le privilège d'un abonnement annuel est limité à un carré [illegible].

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] et les listes des passagers, les annonces de bénéfices, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle seront [illegible] payeront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un individu à l'autre, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ainsi que celles [illegible] seront [illegible] séparément au prix ordinaire des annonces.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE d'individus ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront la saison des places $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON.

Paquebot régulier pour Samedi le 17 avril, à 10 heures A. M.

Le steamer à basse pression NEW YORK, capitaine John T. Wright partira positivement pour le port ci-dessus le 17 avril à 10 heures A. M.

Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti ou à

BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Les jours de départ du New-York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 1 et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer Savannah qui partira de ce port le 5 et le 20, et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le steamer neuf BEN FRANKLIN, capt. Summons, est prêt à recevoir du fret. Il partira samedi le 1 courant, à 10 heures A. M. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements s'adresser à bord ou à

BOGERT & HAWTHORN,
61, rue Gravier.
15 av

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le steamer MAID OF ORLEANS, capitaine Ivan Howsen, est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira dimanche, le 18 courant, à 10 heures A. M. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier, ou à CHS. DOANE
15 avril 69, rue Poydras

POUR PORTSMOUTH et les ports intermédiaires—Le steamer SCOTH VALLEY, capt. Mc Clark, est prêt à recevoir du fret et partira pour le port ci-dessus samedi, le 17 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
15 avril J. VAIRIN & Co

A VENDRE—La coque du bateau à vapeur GENERAL CLARKE actuellement [illegible] à vendre par
ADAMS, HARTWELL & co.
6 avril 35, rue Poydras.

[illegible] A VENDRE—La coque du steam-boat Commerce [illegible] capable de [illegible] cargaison de [illegible] d'un fort tonnage et est propre pour le transport de briques, bois, etc., est maintenant à vendre à bon marché. Ceux qui désirent acheter peuvent examiner ladite coque en face la rue Conti. Pour les conditions, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
63 rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, et la Rivière Illinois—Le steamer PAWNEE, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT,
6 av 53, rue du Camp.

POUR LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires—Le bon marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures a.m., et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE,
13 m—2m 13, rue Conti.

POUR LAFOURCHE INTERIEURE et tous les ports intermédiaires.
Le Steamboat BOGUE HOMA, capitaine Wrentmore, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Lundis à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les mardis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE,
15 mars—2m 13 rue Conti

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.

Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour naviguer entre les ports ci-dessus et la Nelle-Orléans qu'il remplacera le "New-Orleans"; tous les Mardis après midi, à 4 heures partant comme ci-dessus, et au retour quittant Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian a le côté à chaque autre sur le Mississipi, pour le confort des passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à

BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
88, rue Gravier.

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été entièrement réparé, reprendra ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les dimanches à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksbourg et la Nlle-Orléans, il partira de ce port tous les Dimanches à 10 heures A. M., et Vicksbourg, en retournant, tous les Jeudis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait fait les voyages réguliers de Vicksbourg, ayant été consacré d'une manière permanente aux voyages réguliers, est aussi le plus confortable et l'agrément de ses voyageurs, sollicite une partie du patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 10 dec

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundis et mercredis, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 5 dec

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera ses voyages réguliers entre la Nlle-Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
14 nov A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.
Le brick ALDEBARAN, capt. Comely, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins rouges, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS.
12 avril 15, rue du Canal

LIGNE DE NEW YORK ET D'ORLEANS.
Le paquebot LOUISA, capt. A. B. Mulford, ayant été retenu par le mauvais temps, partira sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à
8 av STETSON & AVERY, 88, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—Le beau brick fin voilier, LEONORA, capitaine Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face des édifices triangulaires, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
23 mars 15 rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette fine voilière MOLAASKA, capitaine Colley, prendra le fret de 100 barils soit sur la côte, soit sur la levée. Pour le fret ou pour passage s'adresser à
3 avril ALEXANDER & DOUGLASS, 15, Canal.

POUR PHILADELPHIE—Le brick BENJAMIN FOGG, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à
30 mars. ALEXANDER GOW, 15, rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.
(Ligne de Hands.)
Le paquebot RENOWN, capt. Watson, partira pour ce port, pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE,
24 mars 16, rue de la Douane.

POUR BOSTON—La barque paquebot NIAGARA, capitaine Jas. Gray, ayant presque tout son fret engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au-dessous du rail road, ou à
30 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BALTIMORE—La barque paquebot A. L. SALOMON SALTUS, capitaine Gray, ayant partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
30 mars 24, Douane

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE HENRY, capitaine Gould, suivra le Zanse. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, à l'extrémité de la rue Jefferson, ou à ALEXANDER & DOUGLASS,
7 avril 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH ET CHARLESTON—La goëlette PILOT, capitaine Tisdale, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Jefferson, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
29 mars 15, rue du Canal

CHEMISES DE TOILE—2 caisses de chemises de toile, qualité supérieure, reçues par le Louisville et à vendre par L. A. LEVY Jnr.
29 mars 30, rue de la Douane

SEUL dépôt à la Nouvelle Orléans du sirop concentré de salsepareille préparé par J. B. A. Mancel jr., pharmacien à Bordeaux—Les soussignés viennent de recevoir ce précieux médicament, qui a été reconnu supérieur à tous ceux préparés jusqu'à ce jour pour combattre les maladies contractées d'un vice quelconque dans le sang.
LOREILHE & VALETON,
2 av Enc. Royale et Douane.

BLANC de plomb—De New York et de Philadelphie à des prix réduits—Les soussignés, agens pour la vente du blanc de plomb, de deux des plus grandes manufactures du pays, ont réduit les prix sur les diverses qualités afin de mettre les acheteurs à [illegible] prix qu'aux autres villes de l'Est.
[illegible] ARVIS & ANDREWS, Droguistes en gros.
30, Commune.

MAGASIN [illegible] ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'ÉTÉ.

MEARINGS [illegible] HAM—à l'encoignure des rues Vieille Levée et [illegible], ont reçu par le Panthéon et d'autres arrivages récens, un assortiment nouveau et élégant de vêtemens d'été [illegible] parmi lesquels sont des [illegible] drap d'été, toile [illegible] à carreaux et [illegible].

[illegible] dans les derniers [illegible] gilets de [illegible] à dessins de [illegible]. Va[illegible].

Un approvisionnement considérable de chemises de toile, de coton, mousseline de [illegible], &c. &c.; [illegible] en gros et en détail.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nlle. Orléans, 29 mars 1841.

CETTE Banque tire sur Paris, Londres et Hambourg.
29 mars C. MILTENBERGER, caissier.

[illegible] MARITIMES, &c.

POUR LA HAVANE—La goëlette neuve ADA, capitaine J. Pool, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord au Picayune Tier ou à
JOS. LANDIS & Co.
20 mars 14, rue Poydras

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AFRICA, capitaine Shapley, est prêt à recevoir du fret et partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, au poteau 12, 2me. municipalité ou STETSON & AVERY,
21 mars 88, rue Gravier

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière ANA MARIA, capitaine Wyse, ayant son fret et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE,
29 mars 39, rue de la Douane.

POUR MATAMOROS.
La goëlette MEXICO, capt. Starks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à
10 mars D. GOLDSMITH, 37 Vieille Levée

POUR MATAMORAS—La goëlette fine voilière WATCHMAN, partira positivement vendredi le 16 courant. Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
W. F. VIGERS & Co.
6 avril 50, rue de la Commune

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe RUSSEL GLOVER, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Howes, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
3 avril J. H. ASHBRIDGE,
97, rue du Champ.

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts fin voilier, SUPERB, capt. Gatchell, peut prendre de 5 à 600 balles de coton, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à FRANCISCO DE LIZARDI & Co.
1er avril 52, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL OU GLASGOW—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, est prête à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à W. O. HEWES & Co.,
22 mars rue Natchez

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe ELLEN BROOK, capitaine Howes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
5 av SCHMIDT & Co. 96 Bienville.

POUR GIBRALTAR—La barque neuve LUCY PENNIMAN, capitaine Keller, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, en face des édifices du Triangle, ou à
5 av ALEXANDER & DOUGLASS, 15 Canal.

POUR GIBRALTAR—La barque HENRY NEWELL, capitaine Hasting, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord en face des bâtisses du triangle ou à
5 av ALEXANDER & DOUGLASS, 15 Canal.

POUR HAMBOURG—Le navire fin voilier PLATO, capitaine Phinney, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
5 avril J. H. ASBRIDGE, 97, Camp.

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER—Pour un port du Nord ou des Antilles, la goëlette SALLY ANN, capitaine Patterson du port de 1400 barils. S'adresser à bord du Picayune ou à
5 av J. VAIRIN & Co.

A LOUER—Plusieurs appartemens, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 97.
7 janv

A LOUER—La partie supérieure d'une maison de résidence, sise dans la rue Royale no. 104. S'adresser sur les lieux ou rue de la Commune no 28
23 mars

PANACÉE DES INDIENS.

POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau, carboncles et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, inflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert communément; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité ou tout autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée sur les maladies qui se sont montrées incurables au traitement médical.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.

Charleston, 20 janvier 1832.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminens, à Philadelphie et à Charleston, sans que cependant ils aient pu me guérir. [illegible] ces humeurs se changèrent en ulcères qui attaquèrent la gorge, et le nez [illegible] de temps [illegible]. Je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. [illegible] l'usage de la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de 24 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.
Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix $2 15 fev

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui aux plus modérés prix [illegible] la plus grande exactitude à les prescriptions des médecins. I. ROSSI,
13 janv Ville de Lafayette

CAFÉ de la Havane—100 sacs en débarquement du brick Francis Ashby, à vendre en lots au gré des acheteurs, par ABRAHAM TRIER,
1 avril 34, rue Gravier.

CHAPEAUX de Paille—40 caisses de qualités assorties en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
1er avril A. F. DUNBAR & Co

BOTTES, Souliers et Brodequins—170 caisses en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
1er avril A. F. DUNBAR & Co.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840, par Victor De Bouchel, 1 vol. in 12, cartonné. Prix $1.
En vente chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne 31 mars

RECU par le navire Edmond Perkins, du Havre et à vendre par Lelievre, encoignure Royale et Ste. Anne
Haricots français, nains, des meilleures espèces,
Haricots de Soissons à rames,
Fèves, lentilles larges, ainsi qu'un grand assortiment de graines potagères propres à la saison 31 mars—3w

INDIENNES françaises—Deux caisses des dernières dessins, pour le printemps, récemment reçues et à vendre par
F. PERRET,
31 mars 50, rue Toulouse

CORDES d'EMBALLAGE—225 rouleaux cordes en débarquement et à vendre par
30 mars GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
31 mars F. PERRET.

SANGSUES.
10,000 sangsues de premier choix, à vendre à tous prix au détail et en gros, à la pharmacie de
A. A. PEYCHAUD,
31 mars rue Royale, No. 123

RECU par les derniers arrivages du Nord et de Pittsburg et à vendre à la pharmacie du soussigné:
Bouteilles blanches assorties pour l'huile de palmachristi,
Fioles à prescription de toutes grandeurs,
Flacons bouchés à l'émeri, do
Bocaux à cercles en fer blanc do
Camphre raffiné,
Arrow-root première qualité,
Potasse en demi barils,
Verres à ventouses assortis,
Lancettes d'Evan,
Petite centaurée,
Huile essentielle d'anis,
Houblon de la dernière récolte,
Acide sulfurique,
do Nitrique,
do Muriatique,
Couperose verte,
do bleue,
Craie préparée,
Rouge de Venise,
Ocre jaune,
Bois de Brésil, râpé,
Colle forte &c. &c.
14 av A. A. PEYCHAUD,
123, Royale.

CARABINES & MOUSQUETONS—Un assortiment de qualité supérieure, à vendre par
HYDE & GOODRICH,
29 m 15, rue de Chartres.

BRIQUES à feu, anglaises—De première qualité, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
13 mars 132, Vieux Bassin et 137, Remparts

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. 2 oct CHS. GUESNARD.

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
W. E. & R. MURPHY,
27 nov 132, Vieux Bassin et 137, Remparts.

CHEMISES FRANCAISES—100 douzaines en couleur, 100 " Percale blanche à vendre par FRED. BONIS,
16 m 170 rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

VINS FINS—5 barriques, Chateau-Giscours (Médoc) 1833
60 caisses, rouge supérieure, très vieux,
12 Barriques Blanc, 1ère grave 1834,
à vendre par FRED. BONIS, 16 mars
170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.

TRAITES sur New-York, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
22 mars 24, Vieille Levée.

AUX DAMES—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, un superbe assortiment d'ornements de colliers, de la dernière mode.
HYDE & GOODMAN,
5 avril 15, rue de Chartres.

SUCRE de la Havane blanc, supérieur—62 caisses en débarquement du Francis Ashby, à vendre par
9 avril CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St-Louis.

CAFÉ Havane—50 sacs café vert prime, des montagnes, en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
9 avril CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St-Louis.

CAFÉ Rio—400 sacs vert prime en sacs doubles croisés à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

TABAC en feuilles de la Havane—15 balles de Vuelta de Abajo, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

CIGARES Principe—30 milliers des manufactures directement, à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

CAFÉ Java—50 sacs vieux gouvernement, 1ère qualité supérieure à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

CUIRS—10 rouleaux pour harnais &c. à vendre par
CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

SAVON—2,500 caisses savon de Boston, marques de J. Black & Co, Winchester et Valentine, &c. à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis

SAUMONS—100 colis saumons no. 1, à vendre par
6 avril N A NORCROSS & Co, 40, Gravier.

SEL—3000 sacs sel des Iles Turques, à vendre par
10 m BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

CHANDELLES—300 caisses chandelles au moule, à vendre par JOHN A. MERRITT,
6 avril 53, rue du Camp.

ASSURANCES SUR LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

EN manque d'une Institution d'Assurances sur la vie, les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à assumer les opérations de la classe des chartes qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de la faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de onze piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'enseigne de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars CH. BRIGGS, secrétaire.

HABILLEMENS D'ETE ET NAUVEAUTES.
Prix très reduits.

[illegible] OISON & SILVESTRE, 73, rue Royale, préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par les navires du Havre, un grand assortiment d'articles d'été les plus nouveaux, entr'autres
Habits redingotes, paletots, vestes, blouses et pantalons [illegible].
Redingotes mérinos très belles, à $16.
Gilets piqués, gilets de chèvre et soie du dernier genre, à $2 et 3.
Chemises de [illegible] indienne et jaconnat,
Chapeaux de [illegible] pour homme et enfant, à [illegible] $, très beaux,
Cravates [illegible] $1, bretelles $1, cravates [illegible],
Chaussettes [illegible] coton et soie; Cols et mouchoirs [illegible],
d'été,
Taffetas gaumé,
Habillements d'e[illegible]
Coutils [illegible]
Mérinos noir très b[illegible]
Bombasine,
Gaze laine, article no[illegible]
Mousseline et jaconats [illegible] très supérieur,
Escarpins vernis et c[illegible]
24 mars [illegible] SILVESTRE,
73, rue Royal

PIANOS—Un assortiment de pianos français de Coucert, à vendre au [illegible] magasin No. 41, rue de Chartres [illegible] TO TORP & Co., informent respectueusement [illegible] de la Nouvelle Orléans et les personnes qui visitent [illegible] leur intention est de partir pour le Nord [illegible] de mois et que désirant vendre les instruments [illegible] mais ils invitent ceux qui veulent en acheter à [illegible]. La belle qualité du son et le fini de leurs pianos [illegible] connus dans tous les états du Nord et de [illegible] deux médailles d'or et d'[illegible] de l'Institut Américain de New-York.

Les professeurs et les amateurs de musique des principales villes de l'Union, ont universellement donné leur approbation à ces instruments, dont la supériorité dans le clavier, la qualité de son, la beauté du [illegible] sont constatées, de plus leur solidité dans les [illegible] est sortie victorieuse de l'épreuve.
7 avril—10 Facteurs de Piano, rue de Chartres

LES soussignés viennent de recevoir de Boston, New York et Philadelphie, un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à la consommation du pays, de l'Alabama et au commerce du Texas. Ces marchandises sont superbes et seront vendues, à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co,
12 mars 59, Bienville.

EN débarquement du navire Eulalie, de Bordeaux et à vendre par le soussigné
25 demi pipes et quarts de pipes très vieille eau de vie de Cognac, de qualité très supérieure.
En magasin:
50 futailles eau-de-vie, 4me. preuve et 1ère. preuve,
250 barriques vin rouge divers crus; liqueurs, anisette, pruneaux, en grands flacons, fruits à l'eau de vie, sardines à l'huile, cordages de toutes grosseurs, vin blanc en demi bouteilles, vin rouge par caisse de 12 bouteilles capsules et etiquettes, fruits conservés dans leur jus, Champagne 1ère qualité, &c. &c. 1 avril V. ROUMAGE

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs artiste supérieur, do. pour mouleur et figuristes extra blanc et fin fraîchement fabriqué, et à des prix très modérés.
Leur machine à embouveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres pour tout ce qui concerne le bâtiment ou le meuble, ou mon [illegible] à mais pour l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aine, 119 au moulin seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses. DEPOUILLY Jne.

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de l'Etat, où il continue toujours de placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix années.

L'avantage des procédés de M. Achille Lion, est de ne pas altérer les dents voisines de celles artificielles ce qui a toujours lieu par les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche 20 fev

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess,
500 pièces toile d'emballage,
500 rouleaux de cordes, à vendre par
22 mars MAUNSEL WHITE & Co.

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
20 fev

INSTRUMENS DE MUSIQUE, *A PRIX COUTANT* POUR CAUSE DE DEPART.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:
Un assortiment complet d'instrumens de musique, consistant en violons, guitarres, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, cimballes, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindre, papier de musique, cordes, archets, étuis, ornements et autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instruments seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coûtant. 11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevaux, où il sera heureux de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barton,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Cove,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennett,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Gosa & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 dec

ASPHALTE.

B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 60 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $1 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphaltes $1 la yarde, id à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No 6, Passage de la Bourse. 10 nov

CUIRS mexicains—671 en débarquement de la goëlette Watchman, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
23 mars rue Bienvil

CHEMISES françaises—100 douzaines blanches, 100 do en couleur, à vendre par FRED BONIS,
22 mars 170 Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

SACS ou pitre de dimensions assorties à vendre par
22 mars GEO. GREEN & BRO
86, rue Gravier

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde de la à 46 pouces de largeur, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
86, rue Gravier

TOILE et corde d'emballage—600 rouleaux de corde, 500 pièces toile d'emballage, à vendre par
17 mars MAUNSEL WHITE & Co. Gravier.

SUCRE raffiné de Boston—150 barils sucre en pain, 40 do. brisé, 30 do. en poudre, en magasin et à vendre par
19 mars. H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier.

HARENGS—600 caisses à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
19 mars. 40, Gravier.

CHANGE sur New York à 10 et 60 jours de vue, à vendre chez CHEVREMONT & Co.
16 m 54, rue Royale.

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par
J. P. BONNET,
6 fev—3ps 3, rue Royale

AUX amateurs de bateaux à vapeur—Bois de pin de première qualité, à vendre à bas prix par
W. E. & R. MURPHY,
13 mars 132, Vieux Bassin et 137, Remparts

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris, à vendre par AGTE. MULIER,
23 mars 85, rue St. Louis

TRAITES sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
23 mars 79, rue Toulouse.

TRAITES sur New-York, à courte vues et à 60 jours, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co.
3 mars—3 26, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par
25 mars R. GRONINO & Co

TOILE d'Emballage de Coton—de 42 à 44 pouces, à vendre par WILLIAM PREHN,
16 fev 46, rue de la Douane.

FER DU TENNESSEE—Les soussignés ont actuellement en mains, en débarquement du bateau à vapeur RED ROVER, un complet assortiment de fers ronds, carrés, et fers à bouilloires, venant de la manufacture dite Cumberland Iron Work Tennessee, qu'ils offrent à vendre au No. 19, Nouvelle-Levée.
19 mars. PRIESTLEY & BFIN

J. HALL & A. B. BEIN offrent à vendre au No. 25 de la rue de la Nouvelle-Levée:
150 caisses chandelles de blanc de baleine No. 1, marque de Boston; 3000 gallons huile de sperme blanchie, qualité extra; 1000 do. d'éléphant, très blanche. 22 mars

BON VIN de Bordeaux pour famille, en demi barriques, à vendre par
30 mars J. & L. GARNIER, 192, Royale

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de cigares de la Havane, comprenant des Regalias, Canones, Cazadores, Imperiales et constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
26 mars 26, rue de la Commune

BOIS DE CAMPECHE—25 tonneaux Bois de Campêche reçus et à vendre par
27 mars J W ZACHARIE & Co.

RIZ—En barils et demi tierçons, de qualité supérieure, à vendre par J W. ZACHARIE & Co.
27 mars 89, rue de la Douane

CAFÉ RIO—1,100 sacs café Rio, en débarquement du navire Commerce et à vendre par J. ALBERT
18 26, rue St.-Louis.

CIGARES—50 milliers Régalias de la marque "Canones" 60 milliers Canones; 20 do Imperiales et Canones de la marque de Fanny Elssler, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
13 avril 28, Vieille Levée

TABAC—400 balles tabac en feuilles de St. Yago de Cuba, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
13 avril 28, Vieille Levée

FIL à coudre patenté, bleu, noir, blanc et brun. Nos. de 25 à 80, à vendre par CURELL, CRUZAT & Co.
26 mars 23, rue Bienville.

TOILE pour les nègres—Un assortiment considérable de toile pour nègres, de toutes qualités et largeurs manufacturée tout exprès pour l'usage des habitants, à vendre par CURELL, CRUZAT & Co.
26 mars 23, rue Bienville.

JAMBONS, plats côtés et épaules; jambon de ménage à vendre par CLYMER, BRITON & SWIFT,
9 avril 48, rue Tchoupitoulas

TOILE à voiles de Russie—Un assortiment considérable à vendre par WOOD & SIMMONS,
13 avril 90, rue des Magasins

VIN—300 barriques vin rouge de Catalogne,
30 barils vin d'Oporto,
20 barriques vin de Bordeaux,
75 caisses do do
10 caisses vin d'Oporto,
En magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co
13 avril 28, Vieille Levée.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le style le mieux qu'ils les font dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 6 jan

PAR LE REGISTER.

Marie A. [illegible] vs. [illegible]

COUR DE DISTRICT—[illegible] En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi le [illegible] 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville d'après un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, en date du 30 [illegible], le dit lot de terre est désigné par le No. 117 [illegible] mesurant française 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 101 pieds 7 pouces de profondeur, courant entre lignes parallèles, et faisant face à la rue St. Pierre ou il a 30 pieds de face, borné d'un côté par le terrain no. 119 et de l'autre côté par le no. 115.

Le 1-3 indivis de 6 lots de terre au faubourg Washington district Duralde, désigné par les nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17 de l'ilet no. 14, les dits lots de terre mesurent au pieds, à [illegible] savoir: Lo no 12 formant encoignure des rues des Bons Enfans et de l'Indépendance 32 pieds 11 pouces de face à la dite rue des Bons Enfans sur 110 pieds de profondeur et face à la rue de l'Indépendance. Les nos. 13, 14, 15, 16; 2 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la dite rue des Bons Enfans sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le no. 17 formant encoignure des rues des Bons Enfans et du Congrès 32 pieds 11 pouces de face à la dite rue des Bons Enfans sur 110 pieds de profondeur et face à la rue du Congrès.

Le 1-4 indivis de quatre terrains situés au faubourg Franklin près cette ville dans l'ilet no. 1 renfermé entre les rues des Champs Elysées, des Bons Enfans, Marigny et Moralès, désignés par les nos. 4, 5, 13, 14, sur un plan particulier dressé par M. Pilié, voyer de la ville sous la date du 14 décembre 1833, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, not. pub., en date du 24 avril 1834. Les lots nos. 4 et 5 mesurent chacun 36 pieds de face à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds 7 pouces 2 8 de profondeur et les lots nos. 13 et 14 attenant aux précédents dans le fond mesurent chacun 36 pieds de face à la rue Moralès sur 120 pieds 7 pouces 2 8 de profondeur le tout ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances.

Le 1-4 indivis de deux lots de terre au faubourg Franklin dans l'ilet no. 1 renfermé entre les rues Marigny, Moralès, Promenade des Bons Enfants et des Champs Elysées, désignés par les nos. 8 et 16, le lot no. 8 mesure 31 pieds 5 pouces 4 8 de face à la Promenade Champ Elysées sur 105 pieds 9 pouces 4 8 de profondeur et le lot no. 16 mesure 34 pieds 5 pouces 2 8 de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur.

Le 1-4 indivis de deux lots de terre au faubourg Franklin dans l'ilet no. 1 renfermé entre les rues Marigny, Moralès, Promenade des Bons Enfants et des Champs Elysées désignés par les nos. 17 et 18 ayant chacun 34 pieds 5 pouces 4 8 de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur mesure américaine.

Le 1-4 indivis d'un lot de terre désigné par le no. 15 de l'ilet no. 50 au faubourg Franklin borné par les rues Marigny, Moralès, Mandeville et la Promenade des Bons Enfants. Le dit lot ayant mesure anglaise 40 pieds 2 pouces de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

Le 1-4 indivis de deux lots de terre au faubourg Marigny dans l'ilet compris entre la Promenade des Bons Enfants, la rue Musique, Enghein et Amour désignés par les nos. 3 et 4 et ayant chacun 32 pieds de face à la Promenade des Bons Enfants et 100 pieds de profondeur.

Un vieux nègre nommé Noel saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er district.
12 mars—12, 26, 3, 16

VENTE PAR LE SHERIF.
William W. Frazier vs. Samuel Hermann Sr. et Samuel Hermann jr.

COUR DE DISTRICT—No. [illegible]—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District [illegible] judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis [illegible] Royale, samedi [illegible]

[illegible] d'environ 40 pieds de [illegible] 20 pieds 7 pouces et [illegible] et la ligne de [illegible] la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas, ensemble avec les magasins en briques à trois étages bâtis sur ledit terrain, portant le No. 22, et sont le troisième magasin à partir de la rue mentionnée plus haut; ledit lot de terre, ainsi que les bâtisses, font partie de la propriété que les sieurs Samuel Hermann et Fils achetèrent de Michel Maher, de cette ville, suivant un acte de vente passé pardevant Felix Grima, notaire public, le 3 janvier 1837, dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District
13 mars—13, 24, 3 17

Bordages & Co contre Joseph Plaine

COUR DE DISTRICT—No 19,400—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera exposé en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, samedi 17 avril 1841, à midi.

Quatre lots de terre situés au faubourg Franklin de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Champs Elysées, Marigny, Celestine, et du Génie désignés par les nos. 19, 20, 21 et 22 de l'ilet no. 15, sur un plan particulier dressé par B. Ferrière, daté le 4 mai 1836, et déposé dans l'étude de C. Pollock, notaire public. Les dits quatre lots de terre sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun au pied anglais, 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Champs Elysées et le tout ensemble toutes les [illegible] améliorations et [illegible] 22 [illegible] et dépendances [illegible] ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier district
13 mars—13, 24, 3, 17

S. W. Oakey & Co vs. Joseph Francis Philippe.

COUR DE DISTRICT—No. 18,719—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 10 mai 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Le magasin et maison de résidence en briques à trois étages No. 117 et 119 rue Thompitoulas, près la rue Girod, borné d'un côté par le No. 151 et de l'autre côté par le No. 145, avec le bail du lot sur lequel lesdites bâtisses sont érigées jusqu'au 1er novembre 1849, payables tous les six mois à raison de $270 par an, c'est à dire, [illegible] tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et pour certaines bâtisses et autres améliorations sur un lot de terre [illegible] désigné par le No deux sur un plan désignant cette propriété ainsi que d'autres propriétés dressé par J. Pilié, et déposé dans l'étude de Louis T. Caire, notaire public, le 28 juin 1831, et mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 92 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, borné d'un côté par le No. un (No. 145) et de l'autre côté par le lot No. trois (No. 151) ensemble avec le bail du dit lot jusqu'au 1er. novembre 1849 au montant de $270 par an, payables comme suit, savoir: l'acquéreur s'obligeant, au premier jour de novembre de chaque année de fournir ses billets pour l'année courante, payables $135 à six mois, et $135 à douze mois, avec des endossements à la satisfaction de Eugénie société Green & Regan, ou de celle de leurs fondés de pouvoirs, comme il est spécifié sur le bail passé en l'étude de L. T. Caire, le 22 septembre 1831 par Louis Green & Regan à John H. Graham. Lesdit bail a été ensuite transféré au défendeur le 18 novembre 1837, par acte passé en l'étude dudit notaire.

2o. Le magasin en briques et à deux étages, no. 45, rue Girod, près de l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, avec le bail du terrain sur lequel le dit magasin et ses dépendances sont construits, lequel bail court jusqu'au 1er octobre 1849, à raison de $230 par an, payables tous les six mois, c'est à dire tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et pour certaines bâtisses et améliorations érigées sur un terrain de réserve, [illegible] sur un plan, dressé par Joseph Pilié, des dites propriétés ainsi que d'autres, et déposé le 28 juin 1831 en l'étude de L. T. Caire, notaire, le dit lot ayant 21 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, 114 pieds 6 pouces 3 4 de profondeur du côté qui le divise du lot no. 9, et 116 pieds 9 pouces de l'autre côté qui le divise du lot no. 1 (terrain d'encoignure) et du lot no. 2. Les dites lignes ouvrent dans la profondeur, d'où il résulte que la ligne du fond mesure 43 pieds 11 pouces 1-2, et forme la ligne de division de ce lot avec ceux numérotés 14 et 15. Ensemble avec le bail du dit lot, jusqu'au 1er octobre 1849, au taux de $230 par an payable tous les six mois, comme suit. L'acquéreur s'obligeant à fournir à Green, Regan et Florance, ou leurs fondés de pouvoirs, le 1er d'octobre de chaque année, des billets avec des endosseurs à satisfaction, de la somme de $115 à six mois, et de $115 à douze mois, jusqu'à l'expiration du bail, 1er octobre 1849, et conformément au dit bail passé le 17 août 1831, par Green et Regan et J. L. Florance, à J. H. Graham, en l'étude de L. T. Caire. Le dit bail a été ensuite transféré au défendeur le 18 novembre 1837, pardevant le dit notaire.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un quart comptant, et le reste en trois paiements égaux à 6, 8 et 10 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les propriétés.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier District
6 avril 6, 16, 27, 10.

J. B. Bailey vs. Alexander Muir, syndic &c dans l'affaire de Jonathan Alston vs. ses créanciers.

COUR DE DISTRICT—No 18,462—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er. District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, mardi, 11 mai 1841, à midi,

Un Lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Tritos, Bacchus, Apollon et Calliope, dans le faubourg Delor, au-dessus de cette ville, et désigné par le no. quinze, sur un plan dressé par L. Bringier, le 8 juin 1831, et déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire; ledit lot mesure 27 pieds 4 4-5 pouces de face à la rue Bacchus, 192 pieds, 11 pouces et une ligne de dans la profondeur, 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du faubourg Saulet, et 31 pieds 7 pouces et 4 lignes dans le fond. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
7 av—4 en 30j

Maurice Vallée vs. Bd. Lusto—No. 3775.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le mercredi, 28 avril prochain, à l'heure de midi,

Un certain lot de terre situé en cette ville, au nouveau faubourg Marigny, rue St. Antoine, entre les rues Bon-Enfant et Moralès, mesurant de face à la dite rue St. Antoine, soixante pieds sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout mesure française, le dit lot désigné par le no. 314, de l'ilet no. 12, sur le plan du dit faubourg, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
L. A. DUCROS,
2 avril—4, 1ps Shérif de la Cour de Commerce.

Madam Paul Pandelly (Euphrosine Dimitry) vs Joseph Brelus Aubert (Gabriel Julien intervenant)

COUR DE PAROISSE—No. 13,716 En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, dans cette ville, mardi, le 27 avril 1841, à dix heures a. m.

L'établissement connu sous le nom de Restaurant d'Orléans.

Aussi—Les vins et liqueurs du dit établissement. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant
V. ALLAIN,
13 av Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H Lavergne contre Gibson & L. R. Galendé.

COUR DE PAROISSE No. 13,481—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, rue St. Charles entre les rues Gravier et Poydras, dans cette ville, mercredi le 28 avril 1841 à 10 heures A. M.
Le job office du True American, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. V. ALLAIN,
13 avril Shérif de la paroisse d'Orléans

SEL—2300 sacs sel de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs.
ALEXANDER PARK,
12 av 91, rue de la Commune.

CAFÉ de Rio—2000 sacs café fin vert, en sacs doubles, actuellement en déchargement du brick Maria-Thérèse, de Rio Janeiro, à vendre par
GEO. GREEN & BRO.,
12 av 86, rue Gravier.

Des avances en argent seront faites sur consignations de produits adressées à J. J. Andrews & Co. de New-York, ou à E. L. Andrews & Co. de Mobile, par
12 avril ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp.

VENTE PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane—Paroisse de Jefferson—Cour de Paroisse. Michael Quin contre Patrick Flood. No.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi le 19 avril 1841, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée ci-après, savoir:

La moitié indivise de deux certains lots de terre, situés à Lafayette dans la paroisse de Jefferson, désignés par les Nos. [illegible] dans le carré numéro quatre, sur un plan dressé par E. H. Springhett, architecte et arpenteur, en date du 21 juin 1839, dressé par Allou D'Hémécour, en date du huit novembre 1839, et déposé en l'étude de Joseph Marks, notaire public à la Nouvelle Orléans; les dits lots mesurent chaque trente pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent cinquante pieds de profondeur entre des lignes parallèles, mesure anglaise; ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions de la vente—comptant.
16 m MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—John M. Bach contre John S. Hurst, dans l'affaire de Kohn, Daran & co. contre Boswell et al. No. 1490. En vertu d'un alias ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Briqueterie de John S. Hurst, à-peu-près deux milles au-dessus de la ville de Lafayette, sur le bord du Mississipi, Samedi, le 17 avril courant, à 10 heures du matin, Quatre-vingt milles briques, plus ou moins.
Conditions de la vente—Comptant.
9 av MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du District—La banque de l'Union de la Louisiane contre Henry L. Bennett. No. 9,900.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi le 19 avril prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante, savoir:

UNE CERTAINE HABITATION,
située dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, sur la Grande-Ile, district de Barataria, entre le Golfe du Mexique et la Baie Caminada, mesurant quinze arpents plus ou moins de face sur la ligne qui la sépare de la propriété d'Étienne Dabande ou ayant cause, et quarante arpents de profondeur, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, aussi les instruments aratoires, chevaux, mulets, bœufs, vaches et tout ce qui appartient à ladite habitation, et les esclaves suivants, savoir:

Isaac, âgé d'à-peu-près	vingt-six ans,	
Albert,	"	vingt-cinq ans,
Jim,	"	vingt-huit ans,
Davy,	"	trente ans,
Bell,	"	trente trois ans,
Glasgow,	"	trente ans,
Jeff,	"	vingt-six ans,
Baxter,	"	vingt-huit ans,
Miles,	"	trente ans,
Joe,	"	vingt-sept ans,
Tom,	"	trente ans,
Jack,	"	trente-quatre ans,
Mathilda,	"	vingt-quatre ans, avec ses quatre enfants.

Conditions de la vente—Comptant.
16 mars—4 lps GASTON VILLARS, Coroner.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian juge, No. 13842—S. Marty contre ses créanciers. 13 avril 1841—La requête des [illegible] pétitionnaires est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers soit tenue dans l'étude d'Amedée Ducatel notaire public lundi le 17 mai prochain pour y délibérer sur les affaires du petitionnaire, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est en outre ordonné que H. Remi soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier 13 avril 1841
14 avril—3ps 30j H. PITOT, député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge. No. [illegible] [illegible] ordonné que les créanciers [illegible] comparaissent en cette Cour le [illegible] 1841 pour y faire [illegible] et montrer cause s'ils en ont pourquoi le tableau de distribution [illegible] ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à icelui. Il est de plus décrété que A. R. [illegible] soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier, 26 mars 1841
H. PITOT, député greffier.
30 mars—6 2,s

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 10172—James Evans & Co contre leurs créanciers. Il est ordonné par la cour que les personnes intéressées aient à comparaître dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le second tableau provisoire fait par le syndic en ce procès ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à la teneur.
Bureau du greffier, N. Orléans 1 avril 1841.
ARMAND PITOT,
avril 1—3 Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Ve dredi, le 26 de Mars 1841—Présent l'honorable juge A. M. Buchanan—Auguste Wetzel contre ses créanciers—No 19300—Sur motion de R. M. Carter avocat du syndic Cammack, syndic des créanciers du dit insolvable, il est ordonné par la cour que les créanciers et tous autres intéressés comparaissent dans les dix jours après avoir reçu avis de cet ordre, pourquoi le dit tableau de distribution fait par le dit syndic ne serait pas homologué, et les fonds distribués en conformité.
Extrait des minutes,
5 av—10j P. LE BLANC, dép. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 13776. Samuel Hermann Sen. et Samuel Hermann Jr. contre les créanciers. Samuel Hermann et Son—La cession des biens des pétitionnaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit tenue [illegible] de Felix Grima, notaire public, lundi le 26 avril prochain, pour y délibérer sur les affaires des pétitionnaires et de Samuel Hermann [illegible] en même temps toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des pétitionnaires et contre les biens de Samuel Hermann et Son sont et demeurent suspendues. Il est en outre ordonné que Charles M. Conrad soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour 22 mars 1841
ARMAND PITOT, greffier.

COUR DE COMMERCE DE LA NELLE ORLEANS.
No 4339—A. Bonneron contre ses créanciers—La cession des biens du petitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit tenue [illegible] de A[illegible], not. pub le 26 avril 1841, à 10 heures a m pour délibérer sur les affaires du petitionnaire et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Nouvelle Orléans 12 avril 1841.
Signé C. WATTS, juge
Nelle Orléans, bureau du greffier 12 avril 1841
14 av ED CARLOHEL, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle. Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge—No. 13,890—Thos. Barrett contre leurs créanciers—12 mars 1841—Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de [illegible] en ce procès soit tenue en l'étude de H. B. Cenas not. pub le [illegible] pour délibérer sur les affaires qui leur seront soumises.
Par ordre de la cour.
Nelle Orléans, le 12 mars 1841.
16 mars—1ten 10j H. PITOT, Dép. de Greffier.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE ORLEANS.
Arrangement pour les jours de la semaine, à partir du 5 mars 1841.

De Carrollton,			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	6	A. M.	Char à cheval à	5	A. M.
Locomotive,	8	"	Locomotive,	7	"
"	10	M.	"	9	"
"	12	"	"	11	"
"	2	P. M.	"	1	P. M.
"	4	"	"	3	"
"	6	"	"	5	"
"	6½	"	"	7	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison ou les théatres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nlle. Orléans à 11 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 6 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6 heures et elles auront ainsi une heure pour visiter pour le plus beau jardin des Etats.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7; heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8; heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout s'établisse menteoin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils se proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires seront lieu au plus tôt pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départemens.

L'année Académique se divisera en deux sessions, celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 30 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 30 décembre.

CONDITIONS—Externes.

Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Écriture, l'Arithmétique la Géographie, &c) chacune	$4 par mois	
Pour deux des langues mentionnées,	9	"
Pensionnaires par an,	$300	

Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Joch. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs. F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
22 oct S. A. BARRAUD

VOR ROUMAGE—Offre à vendre en débarquement du navire Highlander, de Bordeaux:
25 demi-pipes eau-de-vie de Cognac, pur champagne 1840 et 1815, de la marque renommée de Lecocq.
1050 caisses vin rouge St. Julien, capsules colorées, et très belles étiquettes, nouveau modèle,
40 caisses de 12 à 24 pots aux prunes 1er. choix 6 avril

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres superfines et ordinaires.

Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.

Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe. Montres en argent, Lépines et à Verges pour hommes et enfants, ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptances, au no. 81, rue de Chartres. 26 m

AUX DAMES LOUISIANAISES,
Rue de Chartres No. 33, encoignure Douane.

MME. JONC, a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de chapeaux, capottes pour Dames et enfans, des jolis bolivards en batiste, mousseline satinée pour robes, jaconas, châles filet, broderies, rubans, lingerie et un grand choix de modes du printemps, laine allemande, à tapisserie, soie floche, canevas, dessins échantillonnés et tout ce qui concerne la broderie; le tout à des prix très modérés. 24 mars

CHEMISES de toile—1 caisse chemises de toile fine; 1 do. extra pour le détail de la ville, et 2 caisses chemises de coton avec le col et le devant en toile, en débarquement du Huntsville et à vendre par L. A. LEVY Jnr.
1 avril 30, rue de la Douane

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

Suite de vente mensuelle à crédit par colis.

LES soussignés offriront en vente à l'encan à leur entrepôt rue des Magasins No. 134, lundi, mardi et mercredi les 19, 20 et 21 courant, à 10 heures A. M.:

Un assortiment considérable de marchandises sèches, habillements, bottes, souliers, brodequins, chapeaux &c. &c. &c; lequel a été reçu en consignation directe des manufacturiers et sera vendu par colis.
Conditions, à la vente. ISAAC BRIDGE & co.
7 avril

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, portant la date du 26 mars 1841, il sera vendu vendredi le 7 mai prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les propriétés ci-dessous décrites, abandonnées par Allain et Trémoulet à leurs créanciers:

Un lot de terre situé dans le Passage de la Bourse, désigné, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant Théodore Seghers not. pub. le 2 mars 1837, par le no. 70, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant 16 pieds sur 22 pieds 6 pouces.

2o. Une maison en briques avec les bâtisses en dépendant dans la rue de l'Esplanade, entre les rues des Grands Hommes et Craps, mesurant 45 pieds sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec vingt-deux actions du fonds capital de la banque Consolidée, garanties par la propriété ci dessus.

3o. Un ilet de terre situé au faubourg Washington section Lesseps, désigné par le no. 12, avec les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison [illegible] élevée en bois avec les bâtisses en dépendant, mesurant 277 pieds de face aux rues [illegible] Enfants, et 306 pieds de face aux rues [illegible] et Lesseps.

4o. Un lot de terre à Covington, [illegible] par le no. 4, de la section no. 40, Township [illegible] rangée Sud 11 Est, mesurant 60 acres

5o. Deux lots de terre désignés [illegible] no. 2 et 3 de l'ilet no. 34, division de Spring [illegible] de Covington formant un carré de 120 pieds [illegible] avec toutes les bâtisses, carré de 120 [illegible] avec toutes les bâtisses qui sont dessus [illegible] et un une maison et bâtisses de dépendance.

6o. Trois lots de terre [illegible] et 6 de l'ilet no. 11, division de St. John [illegible] Covington, avant 170 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur entre lignes parallèles [illegible] de à la rue Florida de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

7o. Deux lots [illegible] 11, de l'ilet no. 13, division de St. John [illegible] Covington, contigus, et formant un carré de 120 [illegible] sur chacune des rues Gibson et Vermont.

8o. Un lot [illegible] no. 13, de l'ilet no. 10, de la division de [illegible] Covington, mesurant environ 63 [illegible] 120 pieds de profondeur.

9o. Un [illegible] et lot de terre au village de [illegible] d'Iberville, mesurant environ 60 [illegible] sur la rue de la Levée, sur 120 pieds de profondeur [illegible].

[illegible] âgée de 22 ans domestique de maison,
[illegible] 40 [illegible] bonne d'enfants,
[illegible] 35 cuisinière, avant une hernie,
[illegible] 15 blanchisseuse et repasseuse,
Daniel [illegible] 16 domestique de maison,
Paul 48 esclave de champ, ayant une hernie,
Charlotte 45 cuisinière,
Andrew 15 domestique de maison,
Actions de la banque des Améliorations;
2 " compagnie d'Assurance du théâtre d'Orléans,
2 " de la loge no. 3, de la Concorde de la Nelle. Orléans

10. Un intérêt indivis égal à un vingt quatrième d'une certaine portion de terre contenant deux mille acres de superficie plus ou moins, et située sur le bayou Carencro, dans la paroisse de St. Landry

11. Un intérêt indivis égal à un vingt-quatrième dans une portion de terre mesurant vingt arpents de face au bayou Courtableau, dans la paroisse St. Landry sur quarante arpents de profondeur.

Conditions:—Pour la propriété de la rue de l'Esplanade et les actions qui sont garanties par la dite propriété. Lacheteur se chargera du paiement de $1,950 dus à la banque Consolidée sur lesdites actions, ensemble avec intérêt de 8 cts par an, à partir du 2 janvier dernier, et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois de crédit. Pour les autres propriétés immobilières, un dixième comptant et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois.

Pour les esclaves, six et douze mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, et s'ils ne sont pas payés à leur échéance ils porteront intérêt à 8 cts de dix pour cent par an, à partir du jour du protêt jusqu'à celui du paiement final.

Pour les autres effets, comptant.
Les actes de vente pardevant C. H. Boudousquié
2 avril—5 1ps

PAR A. FERNANDEZ.
Succession de [illegible] Kiseenne

MERCREDI le 21 courant, à midi, à la Bourse St. Louis il sera vendu aux enchères par le ministère de F. Buisson, exécuteur de la succession de Kiseenne [illegible] par autorité de l'honorable cour [illegible] en date du 16 décembre 1840. L'esclave Jane âgée d'environ 36 ans, ainsi que ses deux enfants James âgé de 10 ans et William âgé de 3 ans.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acheteur. 9 avril

Vente de Syndic
A. Barbarosa, fils et Co., contre ses créanciers,
PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le Mardi, 4 mai 1841, à midi précis, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse en date du 31 mars 1841, les propriétés ci-après désignées, abandonnées par le failli à ses créanciers.

1o. Un lot de Terre, situé au faubourg Bouligny, paroisse Jefferson, désigné par le No. 2, de l'ilet No. 7, sur un plan particulier, fait par Bourgeois, le 20 août 1834, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire. Le dit lot de Terre ayant, mesure anglaise, 41 pieds 6 pouces à la rue Jersey, entre les rues Upper Line et Lyons, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses; ensemble tous les droits, actions et privilèges qui en dépendent, sans aucune exception ni réserve.

2o. Un lot de Terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No. 2, de l'ilet No. 20, au plan dressé le 21 Janvier 1835, par L. Surgi, et déposé en l'étude de Hugues P. Deslaux, notaire; ayant mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue de France, sur 120 pieds de profondeur.

3o. Un lot de Terre, désigné par le No. 1, au même plan, et formant l'encoignure des rues de France et St. Jean-Baptiste, ayant les mêmes dimensions, ensemble toutes les dépendances et appartenances, droits, actions et privilèges qui dépendent des dits lots de Terre, sans aucune exception ni réserve.

4o. Une négresse, nommée Eliza, (créoule)

Conditions: Un cinquième comptant et la balance à 3 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale, et en cas de non paiement, à l'échéance, les dits billets porteront un intérêt de 10 0/0 l'an jusqu'à paiement final.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 1 avril

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu mardi, le 4 mai 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un jugement rendu par la Cour de District, date du 21 mai 1839, dans le procès de P. J. Tricou, syndic d'Adolphe Dubost contre Jean Jacques Montfort, les propriétés suivantes, savoir:—

1o. Trois lots de terre situés au faubourg Washington, district Dousson, désignés comme suit sur le plan dressé par J. Pilié, le 17 mai 1833, et déposé dans l'étude de C. Pollock, not. pub.

Le lot No 1 de l'ilet No. 2, mesurant 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfants, et s'étendant dans une profondeur de 117 pieds sur la rue Piété à laquelle il forme encoignure.

Le lot No. 7 du l'ilet No. 11, ayant 29 pieds 5 pouces de face à la dite Promenade des Bons Enfants et s'étendant dans une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. 8, de l'ilet marqué A, mesurant environ 20 pieds de face à la Promenade des Bons Enfants, sur environ 116 pieds de profondeur, le tout conformément au dit plan.

2o. Un lot de terre No. 161, au faubourg Franklin, conformément au plan du dit faubourg, dressé le 7 juin 1828 par Joseph Pilié, voyer, et déposé dans l'étude de Th. Seghers, not. pub. Le dit ilet est borné par les rues des Libéraux des Arts, des Peintres et du Génie, et a, mesure française, 300 pieds de face aux rues des Arts et des Peintres, et 240 pieds de face aux rues du Génie et des Libéraux.

Conditions:—1-4 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente, pardevant Théodore Seghers, not. pub. aux frais des acquéreurs.
3 av—5—3, 10, 17, 24 av. 1 mai.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi 12 Mai 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 18 février 1841, et à la demande du syndic d'Edmond Valcour Wilt., les propriétés ci-après décrites, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.

1o. Le quart indivis d'un lot de terre situé au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues Bons Enfants, Musique, Enghein et Amour; et désigné par le no. 3, sur un plan fait par Joseph Pilié voyer, le 30 août 1836, et annexé à un acte passé devant Carlile Pollock, le 10 septembre suivant, le dit lot, mesurant, au pied américain, 32 pieds de face à la rue des Bons Enfants sur 100 pieds de profondeur.

2o. Le quart indivis d'un lot de terre situé au même faubourg dans le même ilet, et désigné sur le même plan par le no. 4, et ayant les mêmes dimensions que le précédent.
Conditions: comptant.
Actes de vente chez Joseph Cuvillier notaire, aux frais des acquéreurs.
6 avril—5t 9,17, 24 avril, 1er. et 12 mai.

VACHE TROUVEE.
UNE vache rouge clair, quelques tâches blanches aux flancs, le front blanc, le bout des oreilles coupées, elle a un jeune veau, s'est réfugiée chez moi J'en donne avis, afin que le propriétaire la réclame en payant les frais qu'elle a occasionnés.
P. AUVRAY,
Encoignure des rues du Marché et des Religieuses.
8 av—3 en 10j.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partie marronne de chez le soussigné, dans la nuit du 29 mars, la griffonne créole nommée CAROLINE, âgée d'environ trente ans, taille d'à-peu-près cinq pieds six pouces, et parlant assez bien l'anglais. Elle portait à son départ une robe d'indienne brune, et avait un mouchoir à la tête. Elle a emmené avec elle un enfant, petite mulâtresse nommée Corinne, âgée d'environ six ans avec la marque d'une coupure au menton, faite avec une vitre. Cette griffonne a été vue sans son enfant près du cabaret à l'encoignure des rues Julie et Foucher, et l'on suppose qu'elle se tient cachée dans ce quartier, ou près du vieux bassin. On donne avis de ne pas lui donner asile, ni à son enfant.

La récompense susdite sera donnée à celui qui les livrera toutes deux au geolier de la seconde municipalité, et on donnera avis à J. B. WALTON,
5 avril 265, rue des Magasins

CAFÉ—1200 sacs café vert prime de la Havane en magasin et à vendre par
14 av CUCULLU LAPEYRE & Co. 28 V. Levée.

SUCRE—60 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par
14 av CUCULLU LAPEYRE & Co. 28 V. Levée.

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, en magasin et à vendre par
14 av CUCULLU LAPEYRE & Co. 28 V Levée.

CAFÉ Rio de qualité supérieure en sacs de toile double, de la cargaison du Maria Theresa, en débarquement et à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
14 av 86, rue Gravier.

FARINE—75 barils farine superfine, en magasin et à vendre par
14 av CLYMER, BRITTON & SWIFT.

WHISKEY—75 barils whiskey rectifié de Cincinnati, en débarquement et à vendre par
14 av CLYMER, BRITTON & SWIFT.

PORC, mess, M. O. et prime, à vendre par
14 av CLYMER, BRITTON & SWIFT.

AVIS—Théodore, Coiffeur, rue de Chartres, no. 150, vis à vis l'Hôtel d'Orléans, à l'honneur d'offrir aux amateurs un nouveau, [illegible] articles de parfumerie, tels que [illegible] gants fil d'Ecosse, foulards blancs, bretelles [illegible] chaussettes en fil écru, &c. &c. aussi un grand [illegible] de parfumerie pour hommes et pour dames, [illegible] ainsi que des frisés, nouvelles boucles pour [illegible] de jolies nattes. Lotout fraîchement [illegible] en cou[illegible] d'après les derniers modèles de Paris.

On trouvera constamment dans son magasin, de bonnes parfumeries fines, des [illegible] tout genre, peignes d'écaille et autres, nécessaires riches, rasoirs garantis bons, ciseaux de [illegible], soit ce qui concerne la toilette; bretelles et [illegible]. Un [illegible] (bien tenu,) pour la coupe des cheveux et la barbe, ainsi qu'un nouveau salon pour la coiffure des dames.

Un jeune homme [illegible] et barbier trouverait aujourd'hui même de l'emploi chez le susdit. 14 av.

I. ROSSI,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
VILLE DE LAFAYETTE,
[illegible] Levée près du Ferry,

A reçu une [illegible] addition de drogues et médecines chimiques [illegible] vendre à des prix modérés.
Tamarin, [illegible] crème de Tartre, manne, séné, huile de palma christi, sel d'epsom, camphre, huile d'amandes douces, [illegible] éther, eau de fleurs d'orange, gomme [illegible], pois et papier à cautères, bandages, seringues, [illegible] Sodium, de Labarraque, Antigl[illegible], [illegible] de vomitif, sirop antiphlogistique orge, [illegible] pâte pectorale, capsules gélatineuses, sulfate de quinine, eau de rose, têtes de pavots, pilules de santé.
Avec un assortiment des préparations chimiques [illegible] 5 avril

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par I. ROSSI.
5 avril Ville de Lafayette.

COUTELLERIE de table—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de coutellerie de table des meilleures manufactures, consistant en: couteaux de table et fourchettes dito, idem à dessert, couteaux à découper, couteaux à gibier, &c. à vendre par
6 av HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

LE soussigné sculpteur travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus fins, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
21 dec C. L. SEIXAS.

$100 DE RECOMPENSE.

LE magasin du soussigné, sis rue du Camp No. 5, a été forcé dans la nuit de samedi le 13 courant, et une grande quantité de montres en or et en argent, de chaînes en or, de bagues, de boucles d'oreilles et d'autres objets de bijouterie en ont été soustraits. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque découvrira le voleur et recouvrira les marchandises, ou une récompense proportionnée si on ne les recouvre qu'en partie. S'adresser à Mr. Wm. Haneman, rue de Chartres No 64, au magasin du soussigné.
18 mars M. H. MEYER

TRESOR DE LA POITRINE.
Pate Pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes. Les plus rebelles ne dent comme par enchantement à son usage, en un mot, les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sur que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, phar. aceu, rue de Chartres No. 171. 24 fev

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver.

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.			Retour		
A 7	heures	A. M.	A 9	heures	A. M.
4	"	P. M.	5	"	P. M.

LES DIMANCHES.

Départ			Retour.		
A 7	heures	A. M.	A 9	heures	A. M.
12	"	M.	1	"	P. M.
4	"	P. M.	6	"	"

Nouvelle-Orléans, ce 21 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction
20 jan J. W. SMITH, chef ingénieur

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, maison Vinson—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, statues de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres articles d'Italie, qu'il vend à des prix très réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues, &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI.

A VENDRE par les soussignés:
25 demi pipes eau de vie cognac 4eme preuve "Dupuy"
2 quarts do do
40 demi pipes do do "Dussaut".
60 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
400 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
19 sacs café Java (old government).
BOUTIN, GALLY & Co.,
9 mars 79, rue Toulouse.

RECU et à vendre par T. E. Benoit encoignure Chartres et Jefferson:
Musique de Zanetta, Anne de Boulen, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Perruquier de la Régence, Lucie de Lammermoor, la Reine d'une Tour, le Fil de la Vierge, &c. &c. 27 mars

TOILE CRETONNE—12 pièces pour frais de la, à vendre par FRED. BONIS,
170 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

AUX NEGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours satins, flanelles imprimées, bayettes, indiennes, bas, &c. ayant droit au drawback. Aussi, un assortiment de bas de soie.
FCO. DE LIZARDI & Co.
12 mars 52, rue Bienville

NOUVELLES MARCHANDISES.

CORDEVIOLLE & LACROIX annoncent au public et à leurs pratiques qu'ils viennent de recevoir par les navires Lafayette, Garonne, et autres, un bel assortiment de nouveautés consistant en:
Mérinos pour habits et redingotes,
Un à dessins nouveau genre pour pantalons,
Une grande quantité de coutils anglais et français pour pantalons,
Drap pour habits et redingotes,
Batistes écrues, pour do do
Habits et redingotes en mérinos du dernier genre,
Chapeaux en soie, de Paris.
30 mars No. 122, rue de Chartres

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—au comptant.
LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes: 10 balles coton à nègres de Lowel 7-8; 20 do 3-4; 10 balles toiles écrues 4-4; 5 do a chemises, 50 caisses toiles de coton dito, 150 caisses indiennes assorties, assorties, 10 caisses jaconat imprimé, 5 caisses linon imprimé, 25 balles linseys de Lowell, 15 caisses kerseys de Hanson, 6 caisses kerseys à la Queen Victoria, 10 caisses kerseys d'un nouveau genre, 10 caisses linseys rouge, bleu et à carreaux, 25 caisses coutil à matelas, assortis, gingas, guinée, gingas imitation de indiennes à meubles, cotonnade de Hanson, dimité, couleur vert et jaune, bombazet vert, but et en couleur, toile grise, burlap 4-4, oznaburg 4-4, toile pour habitans, lasting noir, fil de piété plates en soie et en coton; mouchoirs madras, mouchoirs Rowal blancs, mouchoirs à mousquetaire en soie et en coton, mouchoirs foulards idem en soie et en coton, bas de coton, allemands et autres, mouchoirs de coton pour dames, cravates, batiste à carreaux, gingas à la Reine, nouvel article, cotonnades anglaises, boutons de perle, toile et linon d'Irlande, mouchoirs batiste; toile à draps d'Irlande, 10-4 et 12-4, toile à matelas, et autres articles à vendre au comptant.
2 mars PEET & NORTH, 13, rue de Chartres

CONSTAMMENT en mains et à vendre, un assortiment de cigares supérieurs de la Havane, de tabac en balles, capes de la vuelta de Abajo, reçus par le brick Cuba.
S'adresser rue St. Louis, No. 61, en face de la Bourse St Louis. H. SCHOPFER 17 mars

A VENDRE par les soussignés,
302 barillets graisse en feuilles, supérieure,
128 barils whiskey domitieu,
50 do do rectifié,
10000 sacs de pitre de 2 boisseaux chaque,
500 caisses de pipes,
20 barils eau de vie américaine,
2 pipes genièvre,
4 1-2 de eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
250 do porc mess,
720 do do prime,
2000 galons huile d'huître pressée
8 mars LAUVE BROTHERS.

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU YAZOO.

UN assortiment de marchandises nouvelles consistant en peignes de tout genre, do. en ivoire, do. de poche, do. en fer pour dames pour tenir les cheveux aplatis sur le côté, boutons de tous genres, en os, épingles et aiguilles, broches, cartes à jouer, miroirs, ciseaux, brosses à dents, à habits, et autres, savon et parfumeries assorties, le tout à vendre par lots au gré des acheteurs, par
23 nov POLLARD & GREEN, 30, rue du Canal.

DISSOLUTION—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel—Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.
Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure des rues Maine et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.
Dans tous les cas il garantit ce que lui adressent les consignataires. JACOB SORIA.
Références:
MM. Wiggins & Davenport, S. K. Robins, } Nlle. Orléans
Chas. A. Lacoste, Wm K. Henry } Natchez.
Natchez, 1er février 1841. 8 fev

RECU par les arrivages de France et à vendre par les soussignés en gros et en détail,
100 douzaines gants vrai filet,
20 pièces tulle noir uni simple,
15 " " " fort,
10 " " " façonné "
Châles vrai filet longs forts,
" imitation " noirs "
" " " façonnés "
50 douzaines mouchoirs batiste,
Mousselines suisses unies et façonnées,
" Imprimés unies et à barre satinées,
Jaconats, etc., etc.,
Bas de soie et de fil d'Ecosse,
Rubans taffetas noirs No. 6, 4, 3, 2, 1 1-2
" satins assorties de couleur, de 1 1-2 à 6
Dentelles noires de toutes largeurs.
LORNE & FROIS
6 avril 21 rue Chartres.

AVIS INTERESSANT.
Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle.
La petite cuisinière habile.
Le trésor des ménages.
Le petit livre pour rire.
CES quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par ses malheurs, et par sa position actuelle après de si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses.
Le prix des quatre volumes réunies est $1.
Chez l'auteur, encoignure St. Pierre et Levée, au premier et chez M. Fremaux, libraire. 12 av—g

EAU-DE-VIE de Cognac, fruits et cerises à l'eau-de-vie. 10 demi-pipes eau de vie de Cognac, 4me. preuve, de J. J. Dupuy; 50 caisses cerises à l'eau de vie; 50 de fruits à l'eau-de-vie, en débarquement de l'Union de Bordeaux, à vendre par WOOD & SIMMONS,
13 avril 90, rue des Magasins

CIGARRES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, telle que celles de Venus, Alcanza, Esperanza, Cubana, La Feliz, Aurora &c., y compris des Regalias, Canones, &c., constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
13 avril 26, rue de la Commune

LETTRES de Change sur New York, Philadelphie et Baltimore, à vendre par SCHMIDT & CO,
30 mars 96, rue Bienville.

CAFÉ—60 sacs café de la Havane fin vert, en magasin, en débarquement, à vendre par
30 mars J. CHALARON, 10, rue Bienville.

TOILE et Corde d'Emballage—30 pièces toile en débarquement du steamer Gray Eagle; 335 pièces toile et 335 rouleaux de cordes, à vendre par
LAYET, AMELUNG & Co,
9 avril 111, rue Tchoupitoulas.

PORC—10 barils Mess—15 barils porc prime M. O. et P. O., à l'inspection de Bossant, à vendre par à
WOOD & SIMMONS,
1 av 90, rue des Magasins.

BAZAR PARISIEN, MARCHANDISES D'ÉTÉ.
Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN FRERES viennent de recevoir par le navire Edmond Perkins, les objets de nouveautés ci-après et toutes espèces de parfumerie fraîche des maisons Monpelas, Bernier, Violet, &c.

Objets pour dames.

Fichus, mouchoirs de batiste brodés et unis, guimpes brodées, manchettes, bas de soie, do fil d'Ecosse, gants de soie, de fil d'Ecosse, de filets blancs et noirs, fleurs diverses, bourses, jarretières, sacs, paniers, cabas, éventails nouveau dessin, peignes pour maintenir les chapeaux, ombrelles à la duchesse, manche brisé, et étoffes nouvelles pour dames et enfants, souliers de peau et de satin noir.

Objets pour hommes.

Cravates jaconat brochées soie dessins nouveaux, do en soie, chemises blanches, à couleurs formes les plus récentes, bretelles de tout genre, do brodées, manchettes, jabots, gants de soie, gants fil d'Ecosse écrus et blancs, do de castor, chaussettes, souliers vernis, pantoufles en maroquin, do en tapisserie, foulards, cols satin, cannes plombées, do à lances, et au rus, cravaches, fouets, chapeaux en paille d'Italie très fins de en soie et castor poile ras de P. aud, do larges bords, bonnets grecs en velours et en tapisserie, &c.

Objets divers.

Album représentant toute la cérémonie de la translation des cendres de NAPOLEON à Paris, nécessaires de voyages, do à ouvrages, do de poche, boîtes à ouvrages, do à gants, do à mouchoirs, papeteries, portefeuilles, cornets à sujets, cigaritos brodés, do en paille d'Italie, tabatières, lorgnettes, coutellerie fine, objets de bureau, crayons en argent, flacons de poche, matelottes d'enfant, tablettes, toilettes, brosses et peignes de tous genres, toute sorte de parfumerie fine et commune à vendre en gros et à des prix modérés pour clore la liquidation de Normandin & Barraud; perruques, toupets, frisettes, bandeaux, fausses-queues, nattes, cheveux et fournitures pour Messrs. les coiffeurs.

Mr. Normandin partant pour France sous peu de jours se chargera des commissions qu'on voudra lui confier; pendant son absence, sa maison sera tenue par M. Julien, il ne sera rien négligé pour que ses clients soient toujours servis avec l'exactitude, les soins et les prévenances qu'ils ont l'habitude de recevoir dans la maison.

Toutes les personnes à qui il est dû soit par la société Normandin et Barraud, soit par celle Normandin frères sont priées de présenter leurs comptes d'ici au 30 mai prochain et ceux qui doivent sont également priés d'acquitter leurs notes.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1841.
9 avril—10 NORMANDIN FRERES.

A VENDRE par le soussigné,
2000 caisses verres à vitre de toutes grandeurs,
10 caisses serrures françaises numéros assortis,
2 balles toile à draps de Russie,
4 caisses et 3 balles coutil français,
4 surons indigo,
30 demi pipes eau de vie 4e.me preuve J. J. Dupuy & J. Rousse,
10 do vieille eau-de-vie de Champagne 4e preuve,
40 barriques et 10 demi-barriques vin de Bordeaux, Médoc, Pauillac, et St. Julien,
800 caisses vin de Bordeaux Médoc,
150 do do supérieur St. Julien, Chateau-Margaux, Pauillac, Médoc,
120 caisses cerises à l'eau-de-vie,
70 do fruits à l'eau-de-vie,
110 do vin de Bourgogne, Chambertin, Volnay, Clos Vougeot,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
17 douz vin de Constance du Cap de Bonne Espérance,
120 do vin vieux de Madère marque J. Olivera & Co
5 demi pipes et 2 quarts de pipes do do
40 caisses absynthe Suisse,
24 do Marasquin,
40 barils vinaigre,
40 caisses et 60 demi-caisses tabac à chiquer de Virginie des meilleures marques,
50 milliers cigares de la Havane, Impériales, Canones Trabuc[illegible], &c.
9 avril J. ALBERT, 76, St. Louis

VINS DE MARSEILLE, &c. &c.
1000 barriques vin rouge de Bergasse, Bethfort, Bandal Ansaldi &c.
50 quarts de barriques vin de Porto,
50 do do vin de Macère,
200 caisses salaisons assorties
250 caisses vin de Muscat de Frontignan et de Lunel
500 milliers bouchons de différentes dimensions—
Avec un assortiment général à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.,
9 av 11 et 15, rue St. Louis.

VINS, EAU DE VIE, &c.
800 barriques vin rouge de Bordeaux, Chateau Lafitte St. Julien, St. Estèphe, Pauillac, Médoc, Mont Ferrand et Ducyrios.
150 quarts de barriques vin blanc, Haut Sauterne, Haut-Barsac et Barsac.
3000 caisses vin de St. Julien, Médoc, Pauillac, Chateau Pomme, Chateau-Margaux, Chateau Latour, Lafitte et Haut-Brion.
1000 caisses vin blanc de Haut Sauterne et Haut-Barsac.
150 barils vinaigre de vin blanc.
40 demi pipes, Eau de vie de Cognac de Bonniot,
70 quarts de barriques, Dumon, Dussaut, &c.
30 quarts de barriques vieille eau-de-vie de Champagne
100 milliers bouchons de velours à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.
9 av 11 et 15, rue St-Louis.

F. JORDY offre à vendre, en débarquement du navire Highlander de Bordeaux:
6 demi pipes eau-de-vie de Cognac, très supérieure
5 do do do de Champagne (1815)
20 demi pipes do 4eme preuve (Morton, Napoléon Brand)
60 quarts " " " "
45 barils vin blanc Haut Sauterne. 12 avril

PRUNES FRUITS AU JUS &c.

A VENDRE par le soussigné, reçu par les derniers arrivages:
50 caisses prunes 1er choix en paubaux,
20 do fruits au jus assortis,
40 do anisette 1ère qualité,
75 paniers guinolet.
12 av—10 T. JORDY, 118, rue Royale.

ARTICLES pour ameublements—Lampes astrales et de cheminées, de divers genres, porte-huiliers tournants, porte-liqueurs, chandeliers, coutellerie fine pour table, à vendre par HYDE & GOODRICH.
7 avril 15, rue de Chartres.

CARABINES—Les soussignés ont reçu quelques superbes carabines unies et façonnées, qu'ils offrent à vendre. HYDE & GOODRICH.
7 avril 15, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés à des conditions libérales,
164 barriques vin rouge,
6 demi barriques vin blanc haut Pragnac,
4 demi do do haut Sauterne, en débarquement du navire Highlander venant de Bordeaux
BOUTIN, GALLY & co.
6 avril No. 79, rue Toulouse.

CAFÉ—400 sacs café fin vert en débarquement de la goëlette Litchfield et à vendre par
7 av KOHN, DARON & Co.

SUCRE—50 caisses sucre blanc en débarquement de la goëlette Litchfield et à vendre par
7 av KOHN, DARON & Co.

ESPECES—5000 piastres mexicaines à vendre par
7 av KOHN, DARON & Co

VIN de Madère—15 1-4 de barriques et 15 do vin de Sherry, à vendre par BENJ DOUGLASS,
7 av 12, rue Poydras.

SAVON—100 caisses savon, à vendre par
BENJ. DOUGLASS,
7 av 12, rue Poydras.

THES—400 colis The Young Hyson et poudre à canon de 13 livres chaque, à vendre par
7 av BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras

VIN—45 barils vin de Madère de Sicile, à vendre par
7 av BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

SEL—50 caisses sel fin pour table, à vendre par
7 av BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras

TABAC en feuilles—400 balles excellent tabac en feuilles de la Havane, à vendre par
7 avril CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28, Vieille Levée

CIGARES—1000 milliers d'excellente marque, de la Havane, de toute sorte, à vendre par
7 av CUCULLU, LAPEYRE & Co 28, Vieille Levée

LINSEYS DU KENTUCTY—10 balles à vendre par
LAYET, AMELUNG & Co,
9 avril 111, rue Tchoupitoulas.

PORC—300 barils Mess M. O., prime et en mess et à l'inspection, à vendre par LAYET & AMELUNG & Co.
9 av 111, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS, PLATS-COTES—50 boucauts de Cincinnati en première qualité, à vendre par
ADAMS, HARWEL, & co.
9 avril 36, rue Poydras.

WHISKEY COMMUN—163 barils en débarquement et à vendre par ADAMS HARTWELL & co.
9 av 36, Poydras

FARINE—2000 barils farine superfine et de choix, à bord et à vendre par
9 av ADAMS, HARTFORD & co 36, rue Poydras

FARINE—356 barils en débarquement et à vendre par
9 av JOSEPH LANDIS & co 14, Poydras

WHISKEY—55 barils whiskey rectifié, et à vendre par
9 av J. VAIRIN & Co

CHAPEAUX de Palmiers.—Un approvisionnement de différentes qualités à vendre par
9 av FROST & Co. 8, rue de la Douane.

DENIMS—9 caisses denims bleus, à vendre par
9 av FROST & Co 8, rue de la Douane.

ARDOISES—Récemment reçu, divers envois d'Ardoises de Bangor, sur la Levée et à vendre à des prix au-dessous du cours ordinaire, par lots au gré des acheteurs, et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
9 av 150, rue des Remparts.

BRIQUES à Feu—Récemment reçu un assortiment et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
9 av 150, rue des Remparts

CUIVRE pour les gouttières—Reçu par le navire Trenton et à vendre, un assortiment de feuilles de cuivre de différentes poids. S'adresser à
LYALL & DAVIDSON,
9 av 150, rue des Remparts.

FARINE—50 barils farine superfine, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 avril 48, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—1000 barillets à vendre par
CLYMER, BRITON & SWIFT,
9 avril 48, rue Tchoupitoulas

PORC mess M. O., prime et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITON & SWIFT,
9 avril 48, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de blanc de baleine—600 caisses de New-Bedford et Nantuchet; 50 do patentées, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

COTONNADE des Attakapas—A vendre par
CANTIN, DARAN & Co.
9 avril 11 et 15, rue St. Louis

BOUTEILLES françaises—400 paniers en bon état, à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St. Louis

CIGARES de la Havane—Un assortiment considérable à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis.

GOUYAVE—10 barils pâte et gelée fraîches, à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
9 avril 11 et 15, rue St-Louis

JACONATS et Mousselines—Un magnifique assortiment de ces articles, convenables pour les marchés Mexicains, à vendre par KOHN, DARON & Co.
1 mars 96, Bienville.

300 Barils vieux WHISKEY rectifié de première qualité, à vendre en gros ou en détail, par
CHARLES GIRARD,
5 avril—8 242, rue Royale.

CIGARRES—56 300 cigarres de la Havane, en débarquement de l'Ajax et à vendre par J. M. CABALLERO,
13 av 31, Vieille-Levée

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO,
13 av 31, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane blanc et brun et vert prime à vendre par
13 av BLASCO & SIMIDEL 26 Commune.

ESPECES—Piastres mexicaines à vendre par
13 av BLASCO & SIMIDEL, 26 Commune.

SUCRE—78 caisses sucre de la Havane blanc en débarquement du brick Ajax, à vendre par
13 av O. H. MIESEGAES, 24 V Levée

QUININE—1 caisse contenant 100 onces en débarquement et à vendre par
13 av O. A. MIESEGAES, 24 V. Levée.

CORDAGES—150 rouleaux cordages-goudronnés, à vendre par
13 av O. A. MIESEGAES, 24 V. Levée.

CIGARES—100 milliers, marque d'Ugues, en débarquement de l'Ajax et à vendre par
13 av O. H. MIESEGAES, 24 V. Levée.

PORC désossé et M. O., à vendre par
CHARLES BYRNES,
13 avril 148, rue Tchoupitoulas.

LARD—50 boucauts jambons, plats côtés et épaules à vendre par CHAS BYRNE.
13 avril 158, rue Tchoupitoulas

GRAISSE en feuilles prime—400 barillets à vendre par
CHAS. BYRNE,
13 avril 158, rue Tchoupitoulas

VIN de Malaga doux et sec en quarts de barriques et en barillets, à vendre par CHAS. BYRNE,
13 avril 158, rue Tchoupitoulas

HARICOTS blancs—40 barils, à vendre par
CHAS. BYRNE,
13 avril 158 rue Tchoupitoulas

POMMES de Terre d'Irlande—Quelques paniers, à vendre par ALEXANDER GOW,
14 av 29, Bienville.

PORTER de Londres et ale d'Ecosse—40 barriques Porter de Londres en 1-2 et en pintes, à vendre par
ALEXANDER GOW,
14 av 29, Bienville.

TABAC—5 boucauts en débarquement du steamer Général Brown, à vendre par
7 avril ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.